

L'ÉCHO de FRONTENAC

Décembre 1944

D L M M J V S

3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

ORGANE DE LA VILLE DE LAC MEGANTIC ET DE LA REGION

16e année No 7

Ste-Marie, Bce., JEUDI, 7 DECEMBRE 1944

Un bûcheron est trouvé mort dans son lit

M. Alphonse Couture, dont la famille demeure au 10ième rang, a été trouvé mort dans son lit, ce matin, dans un camp de la compagnie Megantic Manufacturing à Round Top, dans Spaulding. Hier encore, M. Couture semblait jouir d'une bonne santé et ce matin il ne figurait pas au nombre des ouvriers qui prenaient le déjeuner dans ce camp. Peu après le cuisinier se rendait au lit de M. Couture et le trouva inanimé. La mort remontait à plusieurs heures déjà et son corps était dans un état de rigidité avancée.

Prévenu de cette mort subite, le docteur Charles Boisvert de notre ville, coroner du district, se rendait sur les lieux cet avant-midi pour procéder à l'enquête qui est de rigueur en de telles circonstances. Le coroner a rendu un verdict de "mort par asphyxié".

Le défunt, marié, était père d'une nombreuse famille.

Nos donneurs de sang font preuve d'une grande générosité

Cette générosité, chez la population de Lac-Mégantic, elle ne surprend personne. Cependant, nous ne devons pas moins en souligner quelquefois toute l'importance puisqu'elle va jusqu'à sauver des vies ! Un des nombreux cas qui méritent une mention, est celui qui nous a été relaté ces jours derniers. Une malade, hospitalisée à Lac Mégantic était dans un état d'épuisement, à la suite d'hémorragies et il fallait recourir à une transfusion de sang.

Deux personnes de chez nous, M. Jules Huard et Mlle Jacqueline Gagnon se prêtèrent généreusement à cette opération et, tour à tour, se rendirent à Sherbrooke où à l'hôpital St-Vincent de Paul, de cette ville, elles donnèrent de leur sang en quantité suffisante pour permettre à la malade de se rétablir rapidement. Le mari de cette dernière, M. Edger, de Scotstown, s'était d'abord prêté à l'opération et avait donné de son sang pour sauver la vie à son épouse. La Rvde Mère Supérieure de l'hôpital Saint Joseph, où avait été transportée la malade, se rendit elle-même à Sherbrooke, accompagnant les donneurs de sang. Nous félicitons ces derniers pour le geste magnifique qu'ils ont posé à cette occasion et nous n'avons aucun doute, qu'en d'autres occasions semblables ils trouveront des imitateurs.

Nos ministres sont catégoriquement opposés à la conscription

Le gouvernement de la province réclame le respect intégral des engagements formels contractés et des promesses faites à l'encontre d'une loi de conscription pour service outre-mer.

Le gouvernement de l'Honorable M. Maurice Duplessis vient de poser un geste énergique qui exprime bien l'attitude claire qu'il a l'intention de tenir, en rapport avec l'établissement de la conscription pour service militaire outre-mer. Voici ce que la Gazette Officielle de Québec, dans une édition spéciale qu'elle publiait en date du 30 novembre, écrivait à ce sujet, nous citons textuellement :

Arrêté en Conseil Chambre du Conseil Législatif numéro 4546, Québec, le 30 novembre 1944. Présent: Le Lieutenant-Gouverneur-en-Conseil. Concernant l'établissement de la conscription pour service militaire outre-mer.

"Attendu que, tout particulièrement lors des élections générales provinciales du mois d'octobre 1939, d'abord, et lors des élections générales fédérales de 1940, ainsi qu'en de nombreuses circonstances avant et après ces dates, le premier ministre actuel du Canada et les membres de son cabinet se sont formellement et catégoriquement déclarés opposés à la conscription pour service au delà des mers ;

"Attendu qu'à maintes reprises et de façon précise, la province de Québec a manifesté son opposition à la conscription militaire pour service au delà des mers, et cela à la suite d'une campagne de plus de 25 ans menées par les chefs du parti libéral ;

"Attendu que depuis trois ou quatre ans, contrairement à ses promesses formelles et à ses engagements sacrés, le gouvernement fédéral actuel a établi un système de conscription déguisée pour service militaire au delà des mers ;

"Attendu que, tout dernièrement, le gouvernement fédéral a adopté un arrêté ministériel établissant ouvertement un système de conscription militaire pour service au delà des mers ;

"Attendu que l'établissement de la conscription pour service outre-mer vient à l'encontre des promesses et engagements formels et catégoriques du premier ministre actuel du Canada et des membres de son cabinet ;

"Attendu que la violation de ces promesses sacrées et de ces engagements formels est à l'encontre de l'unité nationale bien comprise et de nature à déprécier la valeur de la parole et le droit d'exiger et qu'elle entend exiger le respect de ses obligations ;

Suite à la page 6

LES EXPEDITIONS DE LA CROIX-ROUGE LOIN DE L'OBJECTIF FIXE



Ces deux photos prise dans le même département à la Croix-Rouge, à Montréal. Mais, l'une fut prise en 1942 et l'autre en 1944. On a enregistré une forte baisse dans le nombre des expéditions d'articles de la Croix-Rouge pour outre-mer. C'est le plus bas niveau jamais atteint depuis cinq ans. On lance donc un appel spécial aux auxiliaires féminins pour du travail dans tous les centres de la Société.

Sur le Pont d'Agnès

Ce n'est pas la chaleur de la discussion qui se faisait à l'hôtel de ville le lundi, qui a mis le feu à une auto stationnée près de la voie ferrée.

L'épouse d'un nouvel échevin, dont le nom est synonyme de beauté, prétend que la photo de sa moitié, ne fera pas bonne impression dans notre édition de Noël.

Nous soutenons le contraire, et s'il le faut, nous ferons appel à l'appréciation des lecteurs et lectrices de son quartier, lorsque notre édition de Noël aura été publiée.

Devant la pénurie de ces articles de sport nous nous demandons si nous ne serons pas forcés de retourner aux patins de bois avec seulement la lame en acier.

Les prix de guerre heurtent le plafond qui en craque.

Dans ces grandes villes, des éclats d'hautes butes se détachent du plafond et, il y a des blessés.

La rareté du caoutchouc ne peut permettre à la loi d'être élastique.

Plusieurs de nos abonnés nous disent, et nous en réjouissons qu'ils passent d'intéressants moments à lire ces minutes.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Notes locales Dernière heure

Nous traversons une période de beau temps à Lac Mégantic et dans la région. Les chemins sont en assez bon état, tenant compte bien entendu que nous sommes aux premiers jours de décembre. On se rappelle que l'an dernier à pareille date, la circulation des automobiles avait été interrompue par la chute d'une grande quantité de neige. Aujourd'hui jeudi nous avons pu voir de passage chez nous, des citoyens de paroisses avoisinantes de St-Evariste même, qui ont fait le voyage en automobile.

Vendredi, jour de l'Immaculée-Conception est un jour de fête d'obligation. Les messes seront aux heures ordinaires en notre église paroissiale. Nous n'avons aucun doute que les fideles de la paroisse seront nombreux aux offices, en ce jour d'une des plus belles fêtes à la Vierge Immaculée. Au cours de cette journée de vendredi, il y aura réception de nouvelles Enfants de Marie et un grand nombre de tout jeunes enfants s'approcheront, pour la première fois, de la Table Sainte.

Mme J.P. Belley de notre ville, est, depuis ce matin retenue à

Faisant suite à la nouvelle que nous publions dans une autre colonne, concernant l'octroi de l'assistance publique sollicitée du gouvernement provincial pour l'hôpital St-Joseph de Lac Mégantic, une lettre en date du 3 décembre reçue ce jour, par le président du Comité de l'Union Nationale le Dr Frescynet, nous informe que notre hôpital a été reconnu par un arrêté ministériel, comme une institution d'assistance publique.

L'hôpital St-J. de notre ville Mme Belley subissait, au cours de l'avant-midi l'opération pour l'appendicite. Le docteur Viateur Bolduc procédait à l'opération, dont le succès fut parfait, nous informait-on il y a quelques instants. Mme Belley passera une quinzaine de jours à l'hôpital. Nous lui offrons nos vœux de complet et prompt rétablissement.

NOUVEAU MEDECIN A LAC MEGANTIC

On nous prie d'annoncer à la population de notre ville qu'un nouveau médecin vient d'ouvrir son bureau à Lac Mégantic. C'est le docteur Jos. Aubut, autrefois de St-Samuel. Le nouveau médecin a ses bureaux dans l'édifice de M. Georges Périnet, sur la rue Frontenac.

Par ordre.

Le gouvernement de Nationale accordera son aide à notre hôpital

Telle est la nouvelle que faisait connaître au comité local, l'honorable Patrice Tardif, récemment.

Le travail et les efforts déployés par les chefs politiques de chez nous, en vue d'obtenir de l'aide de notre gouvernement provincial, en faveur de l'hôpital Saint-Joseph de Lac Mégantic, seront conduits à bonne fin. C'est ce qu'il nous est possible de déclarer, cette semaine, après avoir pris connaissance de la correspondance échangée entre le comité local, de l'Union Nationale et le député de notre comté, à l'Assemblée Législative, l'hon. Patrice Tardif. Pas n'est besoin d'ajouter de commentaires aux deux extraits de lettres que nous publions plus bas, ils s'expliquent par eux-mêmes. Citons plutôt :

Lac Mégantic, 26 novembre 1944

Hon. Patrice Tardif
Hôtel du Gouvernement
Québec.

Monsieur le Ministre :

Nous permettez-vous de porter à votre connaissance, que le Comité de l'Union Nationale apprécierait grandement, toutes démarches que vous voudrez bien vous imposer, dans le but de nous obtenir l'octroi d'Assistance publique pour l'hôpital de Lac Mégantic.

Si vous considérez les déboursés considérables et les sacrifices sans nombre imposés par une telle organisation, vous comprendrez que vos électeurs de cette partie de votre comté doivent compter sur l'appui de notre gouvernement et sur le dévouement de leur député pour arriver à ce but.

Pas n'est besoin, Monsieur le Ministre, de vous faire l'histoire de l'oeuvre en question. Vous avez pu en compagnie d'un collègue, en constater vous-même, toute l'importance. Qu'il nous suffise de vous assurer que le geste de générosité que votre gouvernement possèderez dans les circonstances présentes, ne sera jamais oublié.

Nous vous remercions d'avance, Monsieur le Ministre et dans l'attente de l'appui, que vous êtes en mesure de nous donner, nous nous soucions,

Vos très obligés

Comité de l'Union Nationale, Lac Mégantic,
Dr Paul FRESCYNET, président

Québec, 1er décembre 1944

Dr Paul Frescynet,
Lac Mégantic, Qué.,

Mon cher Docteur :

Re: Hôpital de Lac Mégantic. J'accuse réception de votre lettre de date récente, je note la recommandation que me fait mon comité d'organisation de la ville de Mégantic en faveur du dit hôpital.

J'ai déjà me semble-t-il donné des preuves tangibles de ma grande sympathie pour le dit hôpital.

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai récemment communiqué avec mon collègue, l'hon. J. H. A. Paquette, Ministre de la Santé, à ce sujet, lequel m'informe qu'il accède à ma demande et il ajoute que les autorités en seront prévenues dès aujourd'hui ou demain, re: assistance publique. Vous me ferez le plaisir j'en suis sûr, d'en communiquer vous-même la nouvelle à Monsieur le Curé Brault.

L'honorable Monsieur Tardif, termine sa lettre en répétant qu'il assure ses électeurs de la continuation de son travail, de sa coopération etc.

Les Dames patronnesses remportent un éclatant succès

Le Bingo, organisé par les Dames Patronnesses de l'hôpital Saint Joseph de Lac Mégantic a remporté, jeudi soir dernier, un succès éclatant. Il eut lieu dans la salle paroissiale, comme nous l'avons annoncé dans une édition précédente, et l'assistance fut si nombreuse que la vaste salle n'offrait pas l'espace suffisant pour accommoder tout le monde. On dut faire l'installation de tables sur le théâtre, dans les corridors, etc. pour permettre à chacun de faire la partie de bingo.

Les prix ? Ils étaient très nombreux et de belle valeur, en effet, plus de cent personnes reçurent les récompenses. Les mathématiques remportèrent des succès et la recette totale, qui ne sera connue, que dans quelques jours, alors que se fera le retour de la vente de billets qui s'est faite dans les paroisses environnantes, atteindra plusieurs centaines de dollars. Tous ceux qui s'intéressent à l'oeuvre de l'hôpital applaudiront avec plaisir à ce nouveau succès.

Le nombre des cadeaux ayant dépassé ce qu'on attendait, il a été décidé à l'unanimité chez les organisatrices, de remettre à la caisse de l'organisation du bingo toutes les enveloppes contenant des dons en argent faits au profit du bingo. Nos félicitations au sous-comité d'organisations et d'amusements qui revenait la préparation de cette soirée et qui se compose comme suit : Mme Philibert Cliche, présidente honoraire, Mme Emmanuel Durand, présidente générale, Mme G. Stearns présidente du sous-comité, Mme Barthélemy Durand, financière, Mme Jos. Dion Archiviste, Mme Paul Frescynet, trésorière, Mme Porter Farwell, J. W. Bourque, Pierre Belley, J. E. Roy, Georges Périnet, Viateur Bolduc, William Poirier, Cyrille Paillargeon, Lionel Vachon, Gaudias Blais, Jos. Lacroix Irénée Mercier, toutes membres du sous-comité.

Photo prise à l'occasion de la première réunion conjoint des autorités militaires et civiles qui eut lieu hier dans la Salle du Comité des Bills Privés de l'Hôtel du Parlement, en marge de la création dans notre région militaire du Service des Sciences Sociales pour intensifier l'aide aux militaires et à leurs dépendants, service qui a été confié au lieutenant L. H. Senez. On remarque de gauche à droite Mme H. S. Quart, directrice des Dames Auxiliaires de la région militaire No. 5; Son Honneur le recorder, Eugène DesRivières, président du Comité des allocations familiales supplémentaires accordées aux militaires; le révérend Père Gonzague Poulin, O.F.M., représentant Son Excellence Mgr Georges Léon Pelletier auxiliaire de Québec; le brigadier Edmond Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No. 5; le lieutenant-colonel Jules Mercier, directeur des services médicaux de l'Armée qui a juridiction sur le nouveau Service des Sciences Sociales; le lieutenant L. H. Senez, directeur du nouveau Service Social dans notre région militaire; le Lord Evêque Carrington à Québec; le major J. S. Bailey du directeur du Service des Sciences Sociales de l'Armée à Ottawa; le major Louis-Philippe Gendron, directeur du Service de Psychiatrie dans la région militaire No. 5, et le lieutenant-colonel abbé J. H. Côté, aumônier senior catholique de notre région militaire.

Docteur Tancrede Fiset, M.D.L.

MEDICINE GENERALE

SPECIALITÉS: Maladies de la femme. Traitements électriques.

Heures de bureau: De 9.30 heures A.M. à 9.30 heures P.M.

BUREAU: 31, rue Frontenac près du théâtre

Tél. 135

RESIDENCE: 46, rue Champlain

Tél. 141-R (Pour la nuit)

Sorties de jour et de nuit, sur appel par téléphone

LAC MEGANTIC,

Cté Frontenac

Pour dégager les lignes interurbaines...
**ENVOYEZ VOS
 SOUHAITS DES FÊTES
 par la POSTE!**



Les voix ardentes de nos troupiers, appelant leurs foyers à Noël et au jour de l'An, achalanderont de nouveau les lignes, cette année. Aidez à assurer que chacun de ces appels circule librement... que tous ceux qui servent loin de leurs foyers entendent les voix d'être chers.

Prière d'envoyer vos souhaits par la poste—quelqu'un dans les services actifs vous en sera reconnaissant. (Et prière de les envoyer de bonne heure—les autorités postales ont, elles aussi, beaucoup à faire pour les Fêtes.)

En service actif  demandez des ailes aux vôtres

Le marché est encore encombré

La semaine dernière, il est resté environ 1200 bêtes à cornes invendues se composant surtout de vaches communes ou pour mise en conserve, de taureaux communs et de quelques taures et bouvillons maigres et légers. Devant cette situation, les agents à commission des Montreal

Stock Yard tinrent une assemblée avec les représentants des maisons de salaison pour étudier la question et prendre les moyens de décongestionner le marché.

Comme les abattoirs étaient dans l'impossibilité de recevoir ces animaux, l'on décida d'aviser les expéditeurs de ne pas envoyer ce

bovins de catégories inférieures aux cours à bestiaux, avant que ceux qui restaient sur le marché soient définitivement écoulés. Cette décision a été prise pour prévenir une congestion encore plus considérable et aussi parce que les derniers animaux arrivés ne seraient pas vendus avant que les premiers livrés soient achetés et pesés.

Mais cela ne règle pas le problème: les producteurs ont de vaches et des taureaux qu'ils ne peuvent plus garder sur la ferme parce qu'ils n'ont pas l'espace voulu dans leurs étables ou bien parce qu'ils n'ont pas de foin pour les nourrir. Ils doivent donc s'en débarrasser et ils ne peuvent plus attendre bien longtemps sans graves inconvénients sinon sans pertes sérieuses.

Il y a déjà plusieurs semaines qu'on leur demande de retarder l'expédition de leurs animaux et ils sont ennuyés de toujours s'en faire dire qu'il n'y a pas de place sur le marché, que les abattoirs sont remplis et ne peuvent pas les abattre. A vrai dire, on ne peut guère les blâmer de se plaindre d'un état de chose dont ils ne sont pas responsables.

En effet, ce n'est pas de leur faute si la capacité des abattoirs n'est pas suffisante pour les besoins de l'heure; d'autre part, l'on ne saurait guère accuser de la majorité des cas. La plupart de ces bêtes ne conviennent qu'à la mise en conserve.

L'on ne peut pas non plus songer à les expédier sur d'autres marchés parce qu'ils sont également encombrés et à peu près dans la même situation que le nôtre. Ainsi, à la fin de la semaine dernière, l'on rapportait qu'il y avait environ 5400 bêtes à cornes invendues le 16 novembre sur le marché de Toronto, et 4300 montons. Bien plus, le même jour, 1 cours à bestiaux furent fermés de la réception de toutes les classes d'animaux à l'exception des porcs seuls les bestiaux en transit et l'accomplissement de la déclaration de l'exportation pouvaient être acceptés.

Dans l'Ouest, les conditions sont analogues; l'on fait un marché tout communément de la viande du marché de Calgary que les acheteurs sont très parti-

L'enseignement

Le 19 octobre dernier le congrès de l'enseignement agricole réuni à Québec émettait un vœux en faveur d'un enseignement plus approprié pour les fils de cultivateurs et il créait un comité d'enseignement rural. Celui-ci s'est réuni à Québec jeudi et suivant les dépêches parvenues hier, il

se préoccupait de la qualité et la catégorie des bêtes à cornes qu'ils veulent procurer. Ils préfèrent les bovins en finis qui sont les seuls à se vendre rapidement; ceux de qu'il s'agit de commune et moyenne sont difficiles à écouler.

Comme on le voit, la situation n'est pas meilleure ailleurs qu'ans notre province. Il a été question dernièrement de lever les restrictions sur l'exportation des bêtes aux États-Unis comme l'a fait, il y a quelque temps, pour les agneaux et les moutons. L'on a fait des représentations à Ottawa dans ce sens alléguant que si les abattoirs ne peuvent pas manipuler tous ces bovins, il n'y aurait pas d'inconvénient à ouvrir au marché américain les portes fermées il y a deux ans à cause de la rareté du bœuf.

Mais l'on a objecté immédiatement, en certains milieux, que les maisons de salaison de ce pays ne peuvent pas en faire tout ce qu'elles ont fait jusqu'à présent, malgré les difficultés qu'elles ont eu à se procurer de la main-d'œuvre, pour augmenter le rendement de leurs établissements.

Où donc pourrait-on trouver débouché à ces classes inférieures de bétail? La solution est très difficile à trouver. D'abord, l'on peut conseiller aux producteurs de les mieux finir au cas où ils n'ont pas les fourrages et les grains nécessaires, parce qu'il ne sera pas économique de les faire d'ici. Les États-Unis n'achèteraient que des bovins de boucherie de bonne qualité dont nous n'avons pas trop et qui se vendent régulièrement sur nos marchés; que les vaches laitières et les taureaux communs qui ne sont pas demandés ici ne sont pas exportables et qu'il nous expédions notre bon bœuf à l'étranger. Il nous faudra manger de la vache enragée.

préparait un projet.

Il s'agit, dit la nouvelle parue hier d'écoles rurales spéciales pour les fils de cultivateurs qui ne peuvent fréquenter les écoles d'agriculture et qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pu terminer leur cours primaire. M. Laurent Barré, le nouveau ministre de l'Agriculture aurait été saisi de ce projet qui serait soumis prochainement au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Il faut se réjouir de la célérité que les autorités compétentes apportent à résoudre ce grave problème. Si l'on songe que la classe agricole est le grand réservoir de force vitale de notre race, qu'elle est la plus fidèle et tenace gardienne de nos meilleures traditions et qu'elle a fourni en somme le principal chef-d'équipe chez nous, il est impérieux de lui procurer les meilleurs instruments de formation et de progrès, non seulement dans le domaine technique mais aussi dans les domaines intellectuel et social. Il importe encore que les moyens d'éducation ne les conduisent pas, par leur nature même à l'exode vers les villes ou le fonctionnarisme. Aussi le fait que le "plan Barré", après tant d'années, et d'aussi orageuses discussions, s'impose aujourd'hui à l'unanimité, est la meilleure preuve qu'il répond à une nécessité. ALEXIS GAGNON

Succès dans l'enseignement

[De notre correspondant]

C'est avec plaisir que nous apprenons que Mme Alice Cambeau Boulanger, de Springhill vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique une prime de \$20.00 par l'entremise de M. l'inspecteur J.-A. Breton pour succès dans l'enseignement. Mme Boulanger s'est classée deuxième du district et a, à son crédit, 26 années d'enseignement. Nos félicitations.

TABAC À CIGARETTES
VOGUE

Donne pleine valeur
 à ceux qui font leurs rouleuses.

CHIRURGIEN - DENTISTE

DR PAUL FRESCYNET

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tel. 461 Au-dessus de la Pharmacie Rexall

MEGANTIC

LES DOCTEURS...

J. A. & LIONEL DARCHÉ

97 rue King O Sherbrooke

YEUX. OREILLES. NEZ. GORGE

soinnettes fournies à délai de quelques heures.

**UN EXEMPLE QUE NOUS DONNE
 LA NATURE**

L'HÉLODERME A UN COMPTE DE BANQUE RONDELET



L'HÉLODERME, UN LÉZARD GIGANTESQUE, ASSIMILE SA NOURRITURE EN GRAS ET L'EMMAGASINE DANS SA QUEUE. ÇA LUI AIDE À AVOIR RAISON DE LA SÉCHERESSE DE L'ÉTÉ EN ARIZONA ET AU MEXIQUE, ALORS QUE L'EAU ET LES ALIMENTS SONT RARES ET PARFOIS INACCESSIBLES.

BIEN QUE SA QUEUE SOIT LOURDE ET DISGRACIEUSE, ELLE EST L'ORGUEIL DE L'HÉLODERME. ELLE N'EST JAMAIS TROP LOURDE À SON GRÉ CAR ELLE REPRÉSENTE SES ÉCONOMIES.

L'HÉLODERME MÉNAGE POUR PARER AUX TEMPS CHAUDS ET IL NOUS ENSEIGNE À MÉNAGER POUR PARER AUX MAUVAIS JOURS, À ACHETER ET À CONSERVER NOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE.

PUBLIÉE DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT DE GUERRE DU CANADA

LA BRASSERIE Frontenac LIMITEE

LES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA
 et leurs privilèges d'après-guerre

Voici la quatrième annonce d'une série ayant pour but de renseigner la population canadienne sur les projets de rétablissement des militaires des deux sexes. Pour obtenir les renseignements complets, conservez et lisez chaque annonce.



Pour renseignements complets, demandez un exemplaire de la brochure intitulée "Le retour à la vie civile."

**LE SOIN DES BLESSÉS
 ET DES MALADES**

La législation canadienne relative aux traitements et aux pensions

Le Canada a assumé, comme sa moindre obligation envers les membres des forces armées, qu'avant leur retour dans la vie civile, on prenne toutes les dispositions possibles en ce qui concerne la santé et que, de plus, une pension soit accordée pour toute incapacité permanente due au service. Des soins médicaux de toutes sortes sont fournis et des hôpitaux d'anciens combattants ont été établis d'un océan à l'autre. Le matériel pour les traitements les plus modernes a été installé, et les plus grands spécialistes dans toutes les branches de la médecine et de la chirurgie ont mis leurs services à la disposition des vétérans.

Il y a un traitement gratuit avec allocations pour toute personne libérée, pendant la première année après le retour dans la vie civile, et un traitement gratuit avec allocations pour les affectés ouvrant le droit à pension, pendant la vie entière du pensionné.

Ceux qui sont libérés de l'armée, incapables de travailler et ayant encore besoin d'un traitement, peuvent continuer de recevoir la solde et les allocations afférentes à leur grade durant un an, si nécessaire, et durant une plus longue période, lorsqu'ils ont encore besoin d'un traitement pour une affection ouvrant le droit à pension.

PENSIONS

La pension peut être accordée à trois conditions bien simples et bien faciles à comprendre:

1. Lorsque l'ancien combattant a servi sur un théâtre réel de guerre le décès ou toute invalidité permanente qui n'est pas due à l'inconduite, donne droit à une pension.

Les Directeurs de Bien-être des Anciens Combattants sont postés dans toutes les parties du Canada. Ces fonctionnaires sont bénéficiaires des Anciens Militaires de leurs conseils et de leur aide et il est bon de les consulter lorsqu'il s'agit de n'importe quel problème de rétablissement civil.

2. (a) Lorsque l'ancien combattant a servi au Canada seulement, le décès ou l'incapacité due au service ouvre le droit à pension.
- (b) Le décès ou l'incapacité grave qui ne sont pas imputables au service peuvent ouvrir le droit à pension si, à défaut d'une pension, l'intéressé est exposé à la misère.

DES EMPLOIS POUR LES INVALIDES

Il existe un vaste programme d'éducation, qui est en plein fonctionnement, pour assurer une carrière heureuse et fructueuse aux anciens combattants qui souffrent d'invalidité par suite de leur service de guerre. Nombre de sociétés bénévoles contribuent à cette oeuvre, tandis qu'une aide spécialisée peut être obtenue d'organismes tels que les Amputés de guerre du Canada, l'Institut canadien national des aveugles, et la Société canadienne des sourds et des partiellement sourds.

LA RESPONSABILITÉ DU PUBLIC

Cette série d'annonces a donné, sous une forme abrégée, un aperçu du programme canadien de rétablissement civil en faveur de l'ancien combattant de l'un ou de l'autre sexe. Toutefois, cette responsabilité n'incombe pas seulement au Parlement. Ce dernier peut fournir la législation et les fonds, mais, en définitive, ce sont les vétérans eux-mêmes ainsi que la population canadienne qui peuvent assurer l'existence du programme.

Jusqu'ici, le public n'a pas ménagé son appui, mais une application heureuse de ces mesures exige une plus ample collaboration de la part du public. Il faut la compréhension et la collaboration de toute la population.

Publié par autorité de l'honorable J. A. Mackenzie, Ministre des

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

L'ÉCHO DE FRONTENAC
Journal Hebdomadaire
PRIX DE L'ABONNEMENT
Canada \$2.00 États-Unis \$1.50
Toute année commencée est due en entier.

L'ÉCHO de FRONTENAC

DEMANDEZ LES PRIX DE NOS
Annonces à long terme,
Annonces classées,
Annonces judiciaires et autres.

"L'ÉCHO DE FRONTENAC", JEUDI, 7 DÉCEMBRE 1944

Les véritables fils de cultivateurs seront favorisés de sursis

Rien n'a été changé dans la manière de procéder pour obtenir ces nouveaux sursis.

De passage à Lac Mégantic récemment, le député de notre comté à la Chambre des Communes, M. J. A. Blanchette, a remis quelques notes au bureau de notre journal, concernant le cas des fils de cultivateurs d'âge militaire. M. Blanchette venait de recevoir du directeur du Service Sélectif National, M. A. MacNamara le message télégraphique suivant, qui s'explique par lui-même:

"Rien n'a été changé en ce qui a trait à l'ajournement des hommes

qui accomplissent un travail essentiel sur les fermes; il n'a été question d'aucun changement et je crois qu'il n'y aura pas de changement".

On le comprendra, il ressort de cette nouvelle que les demandes d'ajournement d'instruction militaire soumises par les fils de cultivateurs, seront prises en considérations exactement comme par le passé. On sait que toutes les demandes d'ajournement d'instruction militaire formulées par les véritables fils de cultivateurs ou employés de fermes ont jusqu'ici toujours été accueillies favorablement lorsque présentées en bonne et due forme.

M. J. A. Blanchette se prononce contre la conscription

L'attitude du député de Compton, M. J. A. Blanchette, sur le sujet de la conscription est demeurée la même, depuis le 8 septembre 1939 alors qu'il se prononçait catégoriquement, comme il le fait aujourd'hui, contre tout service militaire obligatoire outre-mer. Voici ce qu'écrivait, aux intentions de ses électeurs le 30 novembre dernier, notre député fédéral:

Aux électeurs du comté de Compton.

Le 8 septembre 1939, à la Chambre des Communes, je me suis prononcé catégoriquement contre toute idée de conscription pour service outre-mer dans les termes suivants: "Sans aucune hésitation quelconque et sans restriction mentale, je suis entièrement opposé au régime de la conscription. Je ne veux pas d'un pareil système. Il n'est pas conforme à la

mentalité canadienne. L'expérience, en outre, a établi qu'il n'était pas non plus efficace. Sans donner des résultats convenables, il a, dans le passé, créé des difficultés et bouleversé notre vie nationale. Donc, pour qu'il n'y ait pas de doute sur mes intentions à ce sujet, je répète que je suis tout à fait opposé à la conscription".

Le 16 février 1942, j'ai répété en termes identiques la même déclaration à la Chambre des Communes.

Le 7 juillet 1942, toujours à la Chambre des Communes je disais textuellement ce qui suit: "S'il ne m'avait pas été maintes fois donné d'exprimer ici même mon opinion sur la conscription, peut-être m'attendrais-je plus longuement sur le sujet... Je me suis opposé à la conscription dans le passé et je m'y oppose encore aujourd'hui parce que je ne la juge pas favorable à l'unité

BAISSE DANS LE NOMBRE DES TRICOTS A LA CROIX-ROUGE



1942

Le nombre des tricots, tout comme celui des autres articles préparés dans les centres de la Croix-Rouge, a subi une baisse assez prononcée, la pire depuis le début de la guerre. La situation est tellement grave, à l'heure actuelle, que les autorités de la Croix-Rouge lancent un appel tout spécial pour avoir des auxiliaires féminins pour les centres de la province. Ces deux photos montrent la différence du nombre des tricots en 1942 et en 1944.

1944

nationale; parce que durant la dernière guerre elle a été presque une faillite".

Le même jour, ce 7 juillet 1942, je votais contre le Bill 80 établissant le principe de la conscription dans notre législation.

Telle a été mon attitude dans le passé sur cette question de la conscription. Au début de la guerre, au milieu de la guerre, j'y ai été opposé. Aujourd'hui, mes idées sont les mêmes.

L'attitude que je devrai prendre en Chambres au sujet du vote de confiance que demande actuellement l'honorable Premier Ministre me sera dictée par mes électeurs.

J. A. Blanchette
Député de Compton.

Un incendie se déclare dans un camion

Un incendie peu banal s'est déclaré lundi soir dernier, près de la voie ferrée dans le quartier centre de la ville. C'est un camion automobile qui en a été; à la fois la cause et le théâtre. Le camion propriété de la Coopérative Agricole faisait arrêt pendant que passait un train du Pacifique Canadien. C'est à ces moments que le carburateur provoqua les flammes qui causèrent une explosion et des dommages assez sérieux à la voiture. M. Alfred Dostie, chef de police, fut mandaté et au moyen d'un extincteur chimique réussit à contrôler les flammes qui menaçaient le véhicule de destruction complète. Le camion fut conduit au garage Blais pour réparations.

Chez les institutrices

La réunion du Cercle d'Etudes pédagogiques au Couvent de Lac Mégantic eut lieu samedi 4 décembre, sous la présidence de Mlle Marie Lachance. Révérende Sr St-Eugène C.N.D. directrice au Couvent était présente ainsi que les institutrices dont les noms suivent.

Mmes Albert Vachon et Henri Buteau, Lac Mégantic; Mlles Bernadette Buteau, Ste-Cécile, Estelle Couture Milan, Jeanne Martin, Marcelle Carrier, Aldéa Dupplin, Julienne Lessard, Lac Mégantic Lucienne Lessard.

Mme Albert Vachon donna lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

Mlle Julienne Lessard traita de syndicalisme et des Papes. La discussion se fit sur différents sujets. Grâce à l'amabilité de Révde Soeur St-Eugène C.N.D. la "Boîte aux Questions" souleva un vif intérêt.

La prochaine réunion du Cercle d'Etude fut fixée au samedi 3 février.

Toutes les institutrices sont cordialement invitées à y assister.

DANS NOS REGISTRES PAROISSIAUX

BAPTEMES

Le 3 décembre a été baptisée, Marie, Anne, Gabrielle, fille de M. et Mme Wilfrid Duquette. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Duquette.

Le 3 décembre a été baptisée Marie, Blanche, Pauline, fille de M. et Mme Armand Fortin. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Guay de Woonsocket, R.I., remplacés par M. et Mme Alphonse Lachance.

Le 4 décembre a été baptisée Marie-Paule, Lise, fille de M. et Mme Gérard Pinard. Parrain et marraine: M. et Mme Napoleon Robert.

Le 5 décembre a été baptisé Joseph, Jean, Camille, Daniel, fils de M. et Mme Gérard Bédard. Parrain et marraine: M. Marc Bédard et Mlle Monique Bédard frère et sœur de l'enfant.

LISEZ ET FAITES LIRE NOTRE JOURNAL

NAISSANCE

M. Wilfrid Duquette et Mme Duquette (Marcelle Sinotte) font part à leurs parents et à leurs amis de la naissance d'une fille. L'enfant a reçu au baptême les noms de Marie-Anne, Gabrielle, et elle a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Georges Duquette de Jackman, Me., ses oncle et tante. Porteuse: Mme Camille Sinotte, grand-mère maternelle.

Nos félicitations.

"Sauvons la famille par l'éducation"

LISEZ ET FAITES LIRE NOTRE JOURNAL

"Le temps est un fleuve qui emporte tout à Dieu"

"La liberté finit où commence l'oppression des autres".

La municipalité de St-Méthode contre la conscription

(Spécial à "l'Écho de Frontenac")

La question de conscription qui se débat présentement à la Chambre des Communes, intéresse fortement nos populations. Dans notre paroisse par exemple, elle a fait le sujet d'une discussion chez les membres de notre conseil municipal et voici le texte d'une résolution adoptée à sa dernière séance:

Attendu que: le gouvernement fédéral vient de décider d'appliquer ouvertement, par arrêté ministériel, la conscription pour outre mer.

Attendu que: notre province et particulièrement notre paroisse sont nettement opposés à telle mesure.

Attendu que: le Chef du Gouvernement fédéral l'honorable M. King, de même que chacun de ses ministres se sont formellement engagés à ne jamais décréter la conscription pour outre-mer.

Considérant qu'en date du 29 novembre, le gouvernement provincial de Québec a adopté un arrêté ministériel s'opposant formellement au nom de la province à la mise en vigueur de la loi de conscription.

Il est unanimement résolu que le conseil municipal de St-Méthode et Frontenac seconde de tout coeur, l'attitude qu'a prise à ce sujet le gouvernement de Québec dirigé par l'honorable Maurice Duplessis, et d plus qu'une motion de remerciement soit votée à l'honorable Maurice Duplessis pour son attitude ferme, courageuse et énergique.

Que copie de la présente soit transmise aux Honorables King et Duplessis, au député fédéral, à la société St-Jean Baptiste et aux journaux.

Patrice Tarjif, maire.
Arthur Dubreuil, secrétaire.

AU CONSEIL DE VILLE

L'assemblée est remise à 15 jours, faute de quorum.

Une séance ordinaire avait été convoquée pour lundi soir dernier, le 4 décembre. Faute de quorum, cependant cette réunion n'a pas eu lieu.

A l'heure ordinaire des séances lundi, Son Honneur le maire J.-Edouard Lafèche, prenait place au fauteuil présidentiel; les échevins Henri Laporte, Cyrille Blais, Emile Cloutier et John Stewart étaient à leur siège ainsi que le greffier M. le notaire De Lourdes Lippé. Dans la salle des délibérations, un groupe de contribuables avaient pris place. Faute de quorum, comme nous le disons plus haut le maire se levant, déclara que la séance ne pouvait avoir lieu et c'est l'échevin John Stewart qui proposa, secondé par l'échevin J.-H. Laporte que l'assemblée

soit remise. Au moment où les membres du conseil, présents, quittaient leur siège, M. René de Biols, secrétaire de l'Union Créditiste des Electeurs, insista auprès d'eux pour que soit tenue la séance suggérant d'y appeler un des échevins absents, afin de former le quorum. Monsieur le maire déclara qu'il regrettrait ne pouvoir accéder à sa demande, ajoutant que la réunion venait d'être fixée à une date ultérieure.

Par petit groupe, l'assistance quitta la salle, chacun commentant à sa manière l'incident qui venait d'avoir lieu et qui avait su déridier plus d'une figure.

"Sauvons la famille par l'éducation"

LE NOM ASSURE SATISFACTION



Quand vous sentez la douceur de l'envers molletonné sur votre peau, la chaleur douillette et le confort parfait... quand vous remarquez le soin qui a été apporté aux détails de la coupe, le tricot ferme et serré, vous vous rendez compte de la satisfaction que donnent ces sous-vêtements.

L'achat d'articles de qualité n'a jamais eu plus d'importance qu'aujourd'hui. Demandez le Sous-Vêtement Molletonné Penman. Cette marque assure satisfaction.

Se fait en trois modèles: gilet et colonne, combinaison et modèle populaire No. 20.

Penman's

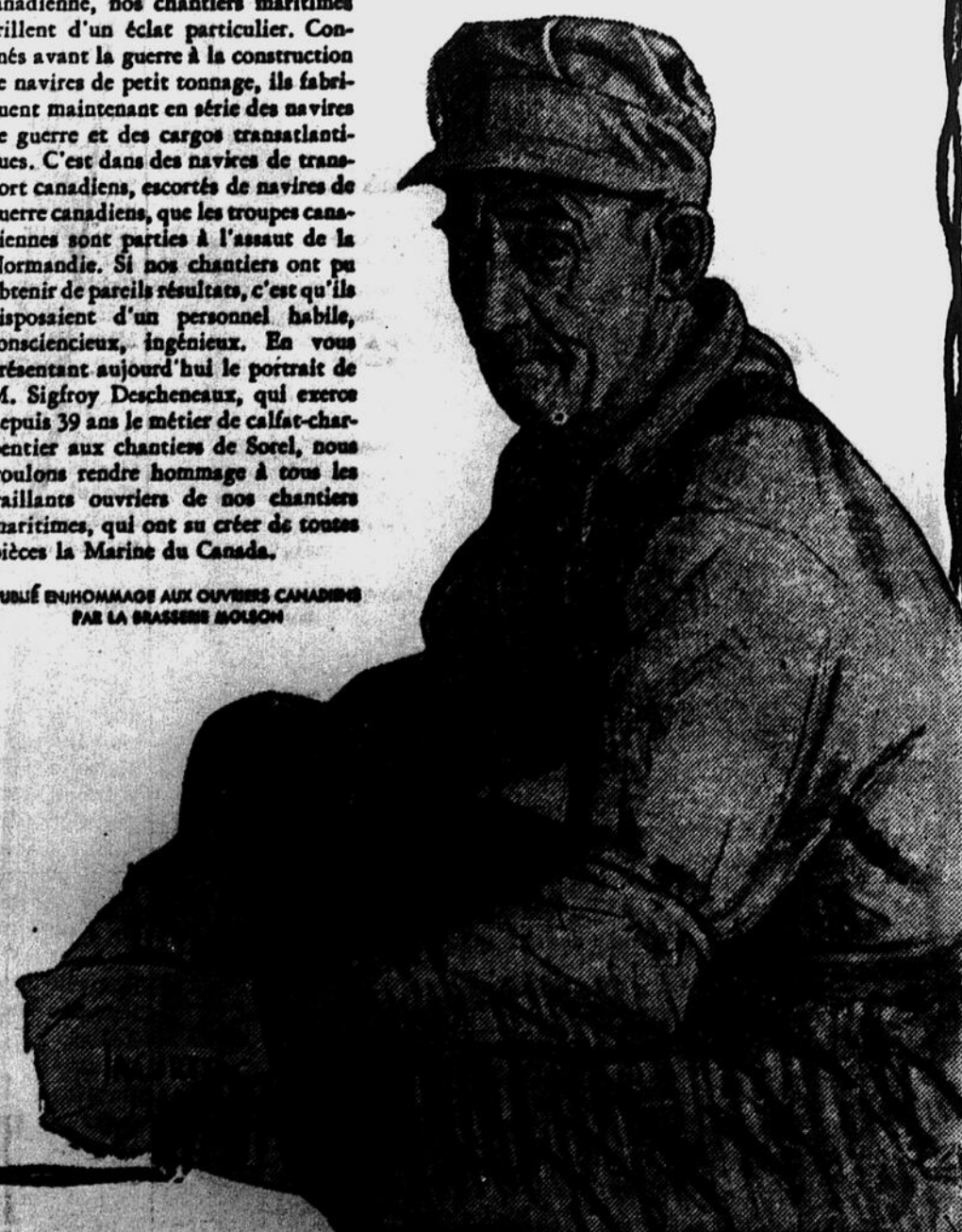
SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

PLS-443

NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

Dans les divers domaines du gigantesque effort de guerre de l'industrie canadienne, nos chantiers maritimes brillent d'un éclat particulier. Confinés avant la guerre à la construction de navires de petit tonnage, ils fabriquent maintenant en série des navires de guerre et des cargos transatlantiques. C'est dans des navires de transport canadiens, escortés de navires de guerre canadiens, que les troupes canadiennes sont parties à l'assaut de la Normandie. Si nos chantiers ont pu obtenir de pareils résultats, c'est qu'ils disposent d'un personnel habile, consciencieux, ingénieux. En vous présentant aujourd'hui le portrait de M. Sigfroy Descheneaux, qui exerce depuis 39 ans le métier de charpentier aux chantiers de Sorel, nous voulons rendre hommage à tous les vaillants ouvriers de nos chantiers maritimes, qui ont su créer de toutes pièces la Marine du Canada.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON



VOUS QUI SOUFFREZ DE SINUSITE

Voici Un Soulagement Rapide!

Quelques gouttes seulement soulagent l'enflurement — facilitent la respiration — apportent le bien-être.



C'est merveilleux comme le Va-tro-nol dissipe la congestion des voies nasales—donne aux sinus la possibilité de se vider. Ces excellents résultats sont dus à ce que le Va-tro-nol est une médication particulière, qui agit au siège même du mal—pour soulager la congestion douloureuse, et faciliter la respiration. Faites-en l'essai—**VICKS VA-TRO-NOL** Mettez-en quelques gouttes dans chaque narine.

Une assemblée anti-concriptionniste

Elle a été organisée à Lac Mégantic, dimanche dernier. Les orateurs.

Dans la salle paroissiale de notre ville, se tenait dimanche dernier, une assemblée à laquelle prenaient part plusieurs centaines d'électeurs et au cours de laquelle on a parlé sur un sujet d'actualité, la conscription. Des discours furent prononcés par M^{re} L.-Philippe Cléche, M^{re} Gérard Lacoursière et M. René de Blois.

Une résolution a été passée au cours de cette assemblée de dimanche, résolution dont copies ont été envoyées au Très Honorable W.-L. Mackenzie King, premier-ministre du Canada au représentant de notre comté, à la Chambre des Communes.

M. J. A. Blanchette, à l'honorable Patrice Tardif, député provincial de notre comté et Ministre d'Etat, ainsi qu'à tous les journaux de la province avec prière de publier. Voici le texte complet de cette résolution: "Il est proposé par l'Union des Electeurs du comté de Compton, appuyé par cette assemblée générale des lecteurs du comté, tenue le 3 décembre, dans la salle paroissiale, dans la ville de Mégantic, ce qui suit:

"Si les autres provinces sont favorables à la conscription, que la conscription leur soit appliquée, mais si la province de Québec est opposée à la conscription (le plébiscite de 1942 en fait foi) le gouvernement d'Ottawa ne devrait pas forcer la

TENTATIVE D'ASSASSINAT CONTRE HITLER: GOERING NOMME UN NOUVEAU COMMANDANT DE LA LUFTWAFFE



A la suite de la tentative d'assassinat contre Hitler, Goering a nommé le général von Stumpf commandant de la Luftwaffe. La photo représente le général von Stumpf.

province de Québec à subir elle-même la conscription puisqu'elle ne l'accepte pas, et que pas un de nos soldats de la province de Québec, ne soit conscrit.

Adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale des lecteurs du comté."

Bourse annuelle de \$200 aux clubs 4-H américains

Don de l'Association forestière québécoise. A l'occasion du 23e congrès national des clubs 4-H Américains du 3 au 7 décembre Le secrétaire général des clubs 4-H du Québec délégué à Chicago.

Lors d'une réunion du comité consultatif des clubs 4-H du Québec Inc. il a été décidé que l'Association forestière québécoise, donnerait une bourse de \$200.00 aux Clubs 4-H Américains, dont cette association s'est inscrite pour organiser les clubs du Québec. Cette bourse sera accordée chaque année par l'Intermédiaire du "National Committee on Boys and Girls Club Work" au membre 4-H américain qui aura réalisé le meilleur travail en roserie pendant l'année. Le don de cette bourse sera annoncé par le secrétaire général des Clubs 4-H du Québec, le Dr A.-R. Gobeil, à l'occasion du 23ième congrès national des clubs américains qui se tiendra à Chicago du 3 au 7 décembre et auquel le Dr A.-R. Gobeil est le délégué officiel de la Province de Québec. Ce congrès groupera des délégués des 48,000 clubs qui existent aux Etats-Unis et qui réunissent environ 1,800,000 membres. Le National Committee on Boys and Girls Club Work Inc., qui organise ce congrès est une association de grands industriels américains qui ident financièrement les clubs en collaboration avec l'Etat. L'Association forestière québécoise espère favoriser par l'octroi de cette bourse la bonne entente entre le groupement américain et le groupement québécois qui, bien que différents à certains égards, ont tous deux en vue la formation de citoyens honnêtes et éclairés.

Lors d'une réunion du comité consultatif des clubs 4-H du Québec Inc. il a été décidé que l'Association forestière québécoise, donnerait une bourse de \$200.00 aux Clubs 4-H Américains, dont cette association s'est inscrite pour organiser les clubs du Québec. Cette bourse sera accordée chaque année par l'Intermédiaire du "National Committee on Boys and Girls Club Work" au membre 4-H américain qui aura réalisé le meilleur travail en roserie pendant l'année. Le don de cette bourse sera annoncé par le secrétaire général des Clubs 4-H du Québec, le Dr A.-R. Gobeil, à l'occasion du 23ième congrès national des clubs américains qui se tiendra à Chicago du 3 au 7 décembre et auquel le Dr A.-R. Gobeil est le délégué officiel de la Province de Québec. Ce congrès groupera des délégués des 48,000 clubs qui existent aux Etats-Unis et qui réunissent environ 1,800,000 membres. Le National Committee on Boys and Girls Club Work Inc., qui organise ce congrès est une association de grands industriels américains qui ident financièrement les clubs en collaboration avec l'Etat. L'Association forestière québécoise espère favoriser par l'octroi de cette bourse la bonne entente entre le groupement américain et le groupement québécois qui, bien que différents à certains égards, ont tous deux en vue la formation de citoyens honnêtes et éclairés.

Une ancienne de l'Institut Commercial à l'honneur

Mlle Monique Sévigny, de Montréal, est l'heureuse gagnante d'un débat oratoire.

Mlle Monique Sévigny, fille de M. et Mme J.J. Sévigny, de notre ville, vient de remporter un beau succès au cours d'un débat oratoire sur un sujet qui n'a pas manqué d'intérêt "Le progrès, source de bonheur, oui ou non? Mlle Sévigny avait à défendre la partie affirmative et c'est ce qu'elle fit d'une manière fort bien réussie puisque son travail lui a valu, ainsi qu'à son partenaire, M. Maurice Wattier, une victoire complète et les félicitations de tous.

Les succès remportés par Mlle Sévigny reflètent sur l'Institut Commercial de notre ville, dont elle fut l'élève durant quelques années et qui lui décerna son diplôme. Nous lui adressons nos félicitations, ainsi qu'à sa famille et à l'Institut.

Le débat dont nous parlons plus haut, eut lieu le jeudi 30 novembre dernier, au Club Canadien de Montréal. Il était sous la présidence de M. René Guénette professeur à l'Université de Montréal. Le jury se composait de M. l'abbé Bernard Gingras, M.A.D. P.H., du docteur L.F. Badaeu, de M^{re} Paul Gouin, avocat, et de M. M.T. Ouellette, principal d'écoles.

Outre Mlle Sévigny et M. Wattier, ont pris part au débat, pour la négative, Mlle Yolande Lefebvre et M. Robert Coallier. Les deux concurrents sont de l'Université McGill.

Où sont donc les objecteurs de conscience

Ottawa — En réponse à une question du député libéral Thomas Ross, de Hamilton—Est le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell a appris à la Chambre des Communes que l'on compte 9,329 objecteurs de conscience. Ces objecteurs se répartissent de la façon suivante entre les neuf provinces:

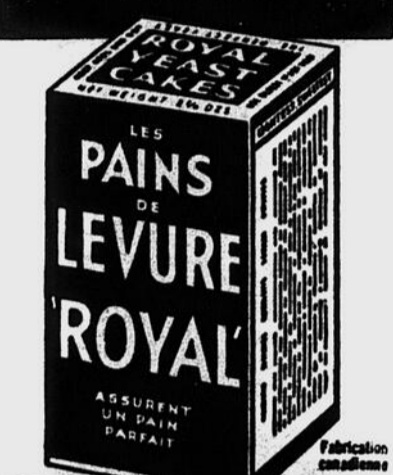
Ile du Prince-Edouard	3
Nouvelle Ecosse	29
Nouveau-Brunswick	2
Québec	26
Ontario	2,551
Manitoba	2,820
Saskatchewan	2,129
Alberta	1,101
Colombie-Canadienne	688

L'art ne fait que des vers, le cœur seul est poète.



TU ES UNE CUISINIÈRE IMPAYABLE LA ROYAL EST UNE LEVURE IMPAYABLE!

FAIT DU PAIN LÉGER, SAVOUREUX — PAS D'YEUX GROSSIERS, PAS DE GRUMEUX PÂTEUX



L'enveloppe hermétique en protège l'activité et la pureté TOUJOURS FIABLE!

Statistiques catholiques

Le "Britannia Book" pour 1944 donne des statistiques sur la population catholique en 1943 dans le monde entier, puis dans différents pays. Pour tout l'univers le chiffre serait d'environ 400,000,000 pour les deux Amériques: 112,000,000. Les pays de langue anglaise compteraient 56,301,820 catholiques dont 22,945,247 aux Etats-Unis. L'Angleterre et le pays de Galles

Un Immortel classique

PENSEES (1)

par Blaise Pascal

Poursuivant la publication des chefs-d'œuvre immortels, Les Editions Variétés présentent à la suite des Fleurs du mal par Char-Baudelaire, Contes par Guy de Maupassant, Fables par Jean de La Fontaine et Théâtre par Jean Racine, une édition des Pensées de Blaise Pascal dans la même présentation soignée que les titres précédents.

Au cours des dernières années de sa vie, Blaise Pascal méditait un grand ouvrage destiné à affermir les bases du christianisme. Il eut à peine le temps de l'ébaucher mais les fragments de cette œuvre furent, après sa mort, recueillis et publiés sous le titre de PENSEES.

Ce sont ces pages admirables qui constituent un édifice inachevé sans doute, mais qui, reconstitué, est maintenant consacré comme un des plus purs chefs-d'œuvre de la littérature française.

Les Pensées de Pascal ne peuvent être suspectées à aucun lecteur; pour les uns, elles forment un livre de foi; pour les autres c'est un livre où une âme humaine se révèle avec plus de nature et de vérité que partout ailleurs. Pour tous, c'est un chef-d'œuvre unique dans notre langue.

C'est dans ces pages qu'on touche le génie de Pascal dans toute sa puissante originalité. Les prières de Pascal nous mènent sur un des plus hauts lieux des

en comprendraient ensemble 2,406,419; l'Irlande 3,285,659; l'Ecosse, 614,469. Quand au Canada on lui accorde le beau chiffre de 7,137,069. C'est le même chiffre qu'on trouve dans l'Official Catholic Directory" publié par Kennedy à New-York. Les statistiques officielles sont moins généreuses. Le recensement d'Ottawa pour 1941 donne 4,986,552. En lisant ainsi dans deux publications importantes de langue anglaise ces chiffres gonflés pour le Canada, on reste songeur devant les statistiques des autres pays.

Vous Etes-Vous Blessé?

PAINKILLER

Apporte un Soulagement Rapide

EN USAGE PARTOUT DEPUIS PLUS DE CENT ANS.

Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Piqûres et Morsures d'Insectes. Pour Foulures, Coliques, Crampes, Diarrhées.

CIE DAVIS & LAWRENCE - MONTRÉAL

lettres françaises. Rien d'emouvant dans ses méditations. Ce livre doit se trouver dans la bibliothèque de tout homme de goût. C'est aussi un ouvrage pour la famille, pour le collège et le couvent.

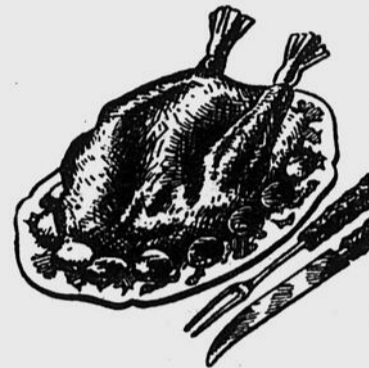
(1) Un volume de 376 pages dans la collection Classique "Variétés, publié par Les Editions Variétés.

Prix \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés 1410, rue Stanley, Montréal.

"Sauvons la famille par l'éducation"

IMP. NOTRE JOURNAL

De la dinde...



une couronne de houx...



et les timbres-cachets de Noël



ON n'y revient qu'une fois l'an: la dinde, les tourtières, la sauce aux oignons, les guirlandes de houx, les Noël anciens... Et ce n'est qu'une fois l'an, aussi, que l'on vous envoie de ces petits timbres qui soulagent tant de vies, les timbres de Noël. Répondez à cet appel. Grâce aux revenus que leur procure la vente de ces timbres, les associations antituberculeuses peuvent poursuivre toute l'année leur œuvre salutaire. Votre achat est donc un cadeau que vous faites à toute l'humanité. Après l'assistance à la messe de minuit, quel plus beau moyen de célébrer la nuitivité?

Achetez des timbres de Noël!

LE QUÉBEC PRODUIT POUR LA GUERRE.

Le Québec peut être fier de son immense effort de guerre. Tous les jours, en quantités de plus en plus grandes, du matériel de guerre sort des nombreuses usines de guerre du Québec.

Chaque ouvrier, dans les mines et les usines, les champs et les bureaux, s'engage non seulement à travailler efficacement, mais aussi à acheter des Obligations de la Victoire pour aider à payer tout ce qu'il faut à nos combattants.



VALLEYFIELD FAIT SA PART!

Valleyfield... produit pour la guerre! Construite sur l'emplacement d'une forteresse historique, à 37 milles de Montréal, cette ville prospère qui croît rapidement et qui est bien située dans une région de fermes laitières et autres, est devenue l'une des plus importantes sources de fournitures militaires. Ses usines fabriquent des millions de verges de coton, de rayonne, de soie, pour une grande variété de choses essentielles à la guerre... des tonnes de produits chimiques et de poudres pour explosifs... des pièces vitales en bronze, acier et aluminium pour véhicules mécanisés et machinerie... et d'innombrables autres articles essentiels à l'équipement, au confort et à l'équipement de nos combattants.

En plus d'être un des arsenaux les plus importants de la démocratie, Valleyfield abrite un camp renommé

où des milliers de soldats ont reçu un entraînement préliminaire et avancé, et Valleyfield... paie sa part! Au cours des six premiers Emprunts de la Victoire, ses habitants ont souscrit la somme magnifique de \$8,456,550—un merveilleux tribut à l'avenir et à la liberté du Canada et un hommage solennel à nos gars en uniforme, de la part d'hommes et de femmes qui, non seulement consacrent tout leur temps et toute leur énergie à la production des matériaux nécessaires pour Hâter la Victoire, mais qui, volontiers, supportent leur part du coût énorme de la guerre.

Oui, Valleyfield travaille ardemment pour hâter la Victoire... pour ramener plus vite les hommes dans leur foyer... économise, fait des projets et prie pour l'avenir plus brillant que la Paix ne manquera pas d'apporter.

Ces lignes sont publiées afin que les voisins soient au courant de leurs contributions respectives à notre commun Effort de Guerre.

O'Keefe's BREWING COMPANY, LIMITED

La Plus EFFICACE

SOURCE de LUMIÈRE

Jamais inventées

POUR USAGE GÉNÉRAL

L'ÉCLAIRAGE fluorescent Edison Mazda, celui qui se rapproche le plus de la lumière du jour, est une remarquable découverte de la science. Employé à l'usine, au bureau, à la maison, il donne une riche, douce et fraîche clarté qui atténue les ombres et permet de faire sans fatigue un travail rapide et précis.

LAMPES FLUORESCENTES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED



"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited

EMBOUILLÉ PAR

J. A. ROY, Lac Mégantic

Avec autorisation spéciale

Meilleurs fourrages pour l'alimentation des chevaux en hiver

En tout temps, l'alimentation ne santé des animaux. Le choix des chevaux de la ferme doit être réglée de façon à obtenir une production économique d'énergie et à maintenir le poids et la bon-

faire. La production économique de ces aliments est aussi réglée par ces facteurs, pourvu que les fourrages soient savoureux, d'un bon goût, nourrissants et faciles à digérer, qu'ils soient variés comme il convient et qu'ils soient en bonne proportion pour donner ce que l'on appelle une ration bien équilibrée.

Pour le cheval au repos pendant l'hiver ou pour celui qui n'a pas besoin que d'une ration d'entretien, les spécialistes du Ministère, fédéral de l'Agriculture recommandent les qualités suivantes pour chaque 100 livres du poids de l'animal — une livre de foin mélangé, une livre de bonne paille d'avoine propre et une livre de navets. A cette quantité on pourrait ajouter une petite portion quotidienne de son et d'avoine en parties égales. On donne parfois de l'ensilage au lieu des navets et de la paille mais ce n'est pas un aliment régulier pour les chevaux. Il faut bien se garder dans tous les cas de leur donner de l'ensilage tant soit peu moisi, car on prétend qu'il cause la méningite spinale. D'autres rations qui ont donné de bons résultats sont les suivantes: 1) Mélange de grains composé de trois parties d'avoine et d'une partie d'orge. 2) mélange de grains, 3 parties d'avoine et 1 partie de maïs. 3) mélange de grain, 10 parties d'avoine 2 parties de son et 1 partie de pain de lin et foin avec la ration. 4) mélange de grains composé de 3 parties d'avoine, 1 partie de son et 2 avec 2 gerbes d'avoine bien séchée et une petite quantité de paille. Cette dernière ration convient tout spécialement pour les chevaux qui n'ont que peu ou point de travail à faire pendant l'hiver. 5) mélange de grains composé de 2 parties d'avoine, 2 parties de maïs et 2 parties de son. On pourrait ajouter à cette dernière une partie de pain de lin et 2 parties de mélasse par jour, si le cheval ne mange pas son grain avec appétit ou s'il est très maigre. La mélasse est rationnée aujourd'hui et il n'est pas facile de s'en procurer. Cependant, dans les cas spéciaux, un vétérinaire peut autoriser des achats allant jusqu'à deux gallons par animal.

Dans l'alimentation des étalons il faut éviter avec un grand soin de surcharger l'étalon de graisse superflue, pendant les mois d'hiver. S'il est impossible de faire travailler l'animal, il faut le mettre dans un enclos où il pourra prendre régulièrement ses ébats.

Succès dans l'enseignement

Mlle Hélène Mercier, fille de M. et Mme Irénée Mercier de notre ville et institutrice à l'école Ste-Anne, du 91ème rang de Ste-Cécile, vient d'obtenir la prime de \$20.00 pour succès dans l'ensei-

Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 4 décembre 1934)

Incendie

Un incendie se déclare dans le bâtiment occupé par le magasin de MM. Lamontagne et Gagnon. Les pompiers, sous la direction du chef Dostie, réussissent à maîtriser le feu.

Malade

M. Jos. Deslauriers se rétablit à la suite d'une indigestion aigüe des suites de laquelle il a été souffrant durant quelques jours.

Décès à Ste-Cécile

A Ste-Cécile est décédé après quelques mois de maladie, M. Godfroid Beaudoin de cette paroisse. M. Beaudoin était le secrétaire de la municipalité et, depuis nombre d'années il était maître-cha-

gnement. Cette prime lui a été accordée par le Ministère de l'Instruction Publique de la Province de Québec, par l'entremise de M. Adélaïde Breton, inspecteur d'écoles. Nous félicitons sincèrement Mlle Mercier, qui vient d'obtenir ces succès au cours de sa deuxième année d'enseignement.

LISEZ ET FAITES LIRE NOTRE JOURNAL

ÉCONOMISEZ
 En vous retirant des
HÔTELS FORD
 Médicom, à l'avenue de Ste-Anne, convenable, pour séjour, stationnement facile

Montreal
 Toronto
 et le
LORD ELGIN
 à Ottawa

pas plus que
 \$1.50
 par personne
 Pour carte en demandant, écrire à nos bureaux de Montreal

400 JOLIE ST. (CARTIER) AV. (AV. MAISON)

Conversion suivie d'un mariage
 A Winslow une jeune fille se fait catholique dans la épronne de Mlle Isabelle Mary McLeod. La cérémonie se déroule à Sherbrooke où Mlle McLeod reçoit le baptême et la confirmation. Peu après, elle unit sa destinée à celle de M. Alfred Patry.

Note locales

M. et Mme Cyrille Ballargeon Mlle Florence, Thérèse et Clothilde Ballargeon sont allés à Lambton en promenade chez des parents et des amis.

M. l'Inspecteur A. Rouleau, de Québec, visite nos maisons d'enseignement.

Mlle Fernand Blais, a visité Mme Roger Brossard à Montréal la semaine dernière.

M. et Mme Henri Laporte font un voyage dans la métropole. Mlle Aurore Marceau reçoit à un bridge, à l'occasion de son retour de Montréal. Les invitées sont Mlles Speretta Letellier, Marie-Louise Bécigneul, Marguerite Marceau, Eveline Millette, Marguerite Lippé, Pauline Laporte, Marcelle Huard et Mlles Thibodeau.



LES Lithinés du Dr Groc N° 33 vous permettent de réaliser chez vous ou en voyage, une bonne eau minérale artificielle, fraîche, alcaline, gazeuse.

Les Lithinés du Dr Groc N° 33 sont une assurance de bonne santé et un traitement préventif des personnes bien portantes. Bus par tous, le matin à jeun, à midi et le soir aux repas, c'est l'eau de table et de régime de toute la famille, des petits et des grands.

Les Lithinés du Dr GROC N° 33 constituent le remède indiqué du FOIE, des REINS, de l'ESTOMAC, des RHUMATISMES, de l'ARTHRITISME en général.

Les Lithinés du Dr Groc N° 33 contiennent dans chaque boîte, des bonis-primés. En les collectionnant, vous obtiendrez toutes sortes d'objets utiles.

Nos Lithinés sont en vente dans toutes les pharmacies — Produits français — Refuser les imitations ne portant pas le nom et le No 33.

Lithinés DR-GROC

Vos achats de chaussures

seront faits avec bon goût au magasin

Raoul LAVALLEE

Nous avons un bel assortiment de chaussures pour hommes, que nous venons de recevoir. Il est à votre disposition; votre visite vous convaincra de l'avantage qu'il y a pour vous d'acheter vos chaussures à notre magasin.

Lac Mégantic.

Qué.

NORMANDIE: LES BRITANNIQUES RAMÈNENT DES PRISONNIERS ALLEMANDS



Le 31 août on annonçait que les Alliés avaient capturé plus de 200,000 prisonniers depuis l'invasion dont 135,000 après le 25 juillet. On estime que 50,000 de ces prisonniers ont été pris à Falaise. La photo représente des prisonniers sur la route entre ECOUCE et ARGENTAN. A l'arrière-plan, les chars blindés des Britanniques.

105A, rue Laval

Lac Mégantic

François-X. Paradis, B. A., O. D.

OPTOMETRISTE

Examen de la vue — Verres optiques —

Traitements orthoptiques —

(voisin de la Caisse Populaire)

SALLE BLAIS

Le rendez-vous des amateurs de quilles.

En plus de s'amuser, les amateurs de quilles ont, chaque semaine, l'occasion de gagner de magnifiques prix.

ENEZ TENTER VOTRE CHANCE!

SALLE DE QUILLES

Albert BLAIS, propriétaire

107 rue Frontenac

Lac Mégantic

L'histoire d'une préparation vaste et détaillée précède celle des attaques réussies des avions de la défense côtière. Une bonne part de ce travail est fait par les officiers et les membres des W.A.A.F. des différentes divisions du Service. La photo représente quatre W.A.A.F., des ajusteurs qui sous la direction d'un sous-officier de la R.A.F. procèdent au graissage et à la lubrification du moteur d'un "Sunderland".

Tel. 106 (Vis-à-vis du Bureau de Poste)
 Heures de Bureau: — 9 a.m. à 9 p.m.

DR J. EDOUARD LAFLECHE

CHIRURGIEN - DENTISTE

LAC-MEGANTIC, — Côté Frontenac

DR CHARLES BOISVERT

Médecin général

SPECIALITE: Examen de la vue, Lunettes.

Lac Mégantic, — Qué.

POUR OBTENIR UNE PROMPTE LIVRAISON

Nous vous invitons à nous confier dès les premiers jours de la semaine, vos travaux de nettoyage et de pressage. Evitez la dernière heure et permettez-nous ainsi, de vous servir plus promptement.

Le Nettoyage Moderne

Rodolphe HAMEL, prop.

2, rue Laurier — Tel. 62 — Lac Mégantic

Etude légale de

M^{re} LOUIS-PHILIPPE CLICHE, L.L.L.

Avocat au Barreau de St-François

LAC MEGANTIC, — Côté Frontenac



BRASSERIE BOSWELL

PUBLIÉ DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT NATIONAL DE GUERRE

Les pertes canadiennes s'élèvent à 70,007

L'armée canadienne a perdu 9,008 hommes durant le mois de septembre, en comparaison de 10,257 durant le mois précédent, selon les chiffres publiés aujourd'hui par le Service d'information en temps de guerre dans sa revue mensuelle "Le Canada en guerre".

Les pertes depuis le début de la guerre jusqu'au 30 septembre s'élèvent à 70,007, soit une augmentation de 8,712 sur le total de 61,295 à la fin d'août. Une différence de 296 dans les chiffres provient du fait que l'on a révisé des morts, des blessés et des disparus ou prisonniers.

Voici un tableau des pertes des trois services depuis le début de la guerre:

	Marine	Armée	Aviation	Total
Morts	1,238	14,216	10,658	26,212
Disparus, prisonniers et internés	312	5,964	5,362	11,638
Blessés	350	30,842	965	32,157
Total	2,000	51,022	16,985	70,007

NOS MINISTRES

Suite de la 1ère page)

nions et ses engagements contractés à l'endroit du peuple;

"Attendu que la violation des engagements sacrés et des promesses solennelles est la manifestation d'une politique hétéroclite incompatible avec la mentalité canadienne et les saines traditions du Canada:

"Il est ordonné, en conséquence, sur la proposition de l'hon. Premier Ministre:

"Que le premier ministre du Canada, le Très Hon. W. L. Mackenzie King, et les autorités fédérales soient en conséquence avisés:

"1.—Que le gouvernement de la province de Québec, reflétant l'opinion de l'immense majorité du peuple de la province, réclame le respect intégral des engagements formels contractés et des promesses sacrées faites au peuple à l'encontre de l'établissement d'un service militaire obligatoire pour service outre-mer, c'est-à-dire à l'encontre d'une conscription déguisée, ou apparente, pour service au delà des mers;

"2.—Que le présent arrêté ministériel soit publié dans la Gazette officielle de Québec afin de porter à la connaissance du public l'énergie et ferme protestation du gouvernement de la province à l'encontre des procédés adoptés par les autorités fédérales, contrairement aux engagements formels et aux promesses solennelles du premier ministre actuel et chef du parti libéral, les T. H. W. L. Mackenzie King, et des membres de son ministère".

A. MORISSET,
Greffier du Conseil Exécutif.

LA CROIX-ROUGE N'A PAS ASSEZ D'ARTICLES



1942

La production des articles de toutes sortes à la Croix-Rouge, dans les centres de la Société, est à la baisse, à tel point que les expéditions outre-mer en souffrent. C'est la première fois depuis cinq ans qu'une telle situation existe. Ces deux photos parlent par elles-mêmes. Elles sont prises à deux ans d'intervalle. Tous les centres de la Société ont un besoin pressant d'auxiliaires féminins.

1914



MAINTENEZ UNE TEMPÉRATURE CONFORTABLE

— mais ne gaspillez pas le combustible!

Contribution de la

BRASSERIE "BLACK HORSE" DAWES



Chez les quilleurs

Voici les deux gagnants, aux quilles, au cours de la présente semaine, à la Salle Blais: Léo-Paul Turcotte, (grosses quilles) score 223, Donald Rutherford, (petites quilles) 187 score, \$1.25, Jean Côté, (cinq pins) score 299, \$1.25; chez les dames: Mme Donald Rutherford, (petites quilles) score 114, \$1.25, Mlle Stella Wood, (cinq pins) score 257 \$1.25; à la Salle des Chevaliers de Colomb: Marcel Morin, (grosses quilles) score 225, Fernand Rancourt, score 321, Fernand Rancourt (petites quilles) score 194; chez les dames: Mlle L. Beaudoin (5 quills) 165, Mme E. Smalshaw, (petites quilles) score 148.

Partie jouée le 29 novembre

SALLE BLAIS

"C. P. R."
—VS—
"Bec Fin"

Ethier Y.	134	132	17	— 423
Rutherford D.	138	162	16	— 453
Turner B.	135	142	170	— 447
Duchesneau R.	135	133	136	— 404
Deyon R.	150	207	137	— 494
Total	692	776	756	— 2224

Longchamp N.	88	92	102	— 282
Ethier C.	111	146	125	— 392
Lemoine R.	98	126	96	— 320
Compagnat D.	154	129	136	— 419
Cochrane J.	133	126	136	— 400
Total	589	619	605	— 1813

Parties jouées le 1er décembre

LISEZ ET FAITES LIRE
NOTRE JOURNAL

SALLE BLAIS

"Rotary"
—VS—
"Mégantic Manufacturing"

Bellefleur P.	106	135	141	— 382
Farwell P.	121	145	153	— 419
Vallée J.	105	112	113	— 330
Lafleche J. E.	134	112	124	— 370
Frescynet P.	114	118	125	— 357
Total	580	622	656	— 1858

Poirier R.	123	115	113	— 356
Turcotte L. P.	107	122	129	— 418
Dostie D.	99	110	116	— 325
Giroux A.	122	161	174	— 457
Thivierge T.	176	130	132	— 438
Total	692	638	664	— 1994

SALLE DES C. DE C.

"C. de Colomb"
—VS—
"Lucky Strike"

Richard W.	158	139	141	— 438
Rancourt E.	120	168	170	— 458
Merin M.	200	139	210	— 549
Allard P.	193	191	212	— 596
Bolduc V.	132	113	139	— 384
Total	803	760	872	— 2425

Durand B.	202	127	169	— 498
Frank A.	133	174	146	— 453
Cliche R.	110	202	144	— 456
Loerich J.	112	116	125	— 353
Rais E.	149	—	—	— 140
Neil I.	147	125	272	—
Total	706	766	709	— 2181

CHEZ NOS EQUIPES FEMININES

Partie jouée le 4 décembre

SALLE DES C. DE C.

"MARINE"
—VS—
"Army"

Mercurie Mme	82	57	60	— 199
Charest G.	81	81	65	— 227
Micoud Gaby	52	59	52	— 163
Beillargean C.	78	78	69	— 225
Verceau Mme	93	117	87	— 297
Komery V.	92	65	77	— 234
Total	478	451	410	— 1345

Rais B.	75	108	75	— 256
Charest B.	77	88	96	— 261
Audet L.	78	70	86	— 234
Leblanc J.	93	83	80	— 256
Crandall S.	73	57	84	— 214
Low Scrore	52	57	52	— 161
Total	448	461	473	— 1332

Partie jouée le 6 décembre

SALLE DES C. DE C.

"Air Force"
—VS—
"Navy"

Charest C.	54	70	94	— 218
--------------------	----	----	----	-------

LA CROIX-ROUGE A BESOIN DE VOLONTAIRES



Ces deux photos illustrent fort adéquatement la baisse dans la production des articles de la Croix-Rouge qui atteint actuellement son plus bas niveau depuis le début de la guerre. A gauche, le département des pyjamas, tel qu'il était en 1942, et à droite, le même département à l'heure actuelle. On demande donc des auxiliaires féminins dans tous les centres de la Société, à travers la province.

Transactions diverses dans le comté de Frontenac

Décembre le 1er Vente Zéphir Blouin à Hervey Lapierre Ptie 94 Gayhurst

Le 1 décembre Vente Damien Richard à Henri-Louis Richard 1-2 indivis 20C et 20 D-19 Dorset.

Le 1 décembre Quittance Succ. Horace Grégoire à J.-B. Mathieu P. 8a 8b 9a 9b 10a 10b 11 Marlow

Le 1 décembre Quittance L.N. Veilleux à J.-B. Mathieu P. 10a 10b 11a 11b-11 Marlow

Le 1 décembre Quittance Ferdinand Langlois à Armand Langlois P. 24B-9 P. 25B-11 Marlow

Le 2 décembre Vente Emery Quirion à J.-E. Garon 3-4 Winslow.

Le 2 décembre Obligation Ernest Lemieux à l'Office du C.A. du Qué. 11B-13 Adstock

Le 2 décembre Avis d'adresse: l'Office du C.A. du Québec 1-B-13 Adstock.

Le 2 décembre Cession de Renière Calise Populaire de St-Gédéon à Joseph Boutin P. 23a-4 Marlow

Le 4 décembre Vente Xavier Beaudoin à Gérard Beaudoin P. 57 Gayhurst

Bais J. 85 70 83—230
Legendre J. 87 65 92—244
Smallshaw C. 79 93 78—250
Leblanc G. 87 80 70—217
Morissette G. 93 83 104—280

Total 465 461 521—1447

Chabot Mme 62 71 94—227
Rais G. 66 65 58—189
Poirier L. 61 93 89—243
Roy L. 82 92 101—275
Fauteux J. 79 124 105—303
Komery O. 75 121 71—267

Total 425 566 518—1506

Le plus haut score de la semaine a été enregistré par Mlle Jeannine Fauteux, de l'équipe "Navy".

Les prochaines rencontres se feront entre les équipes suivantes: 12 décembre, Lucky Strike vs C.P.R. à la salle des Chevaliers. 15 décembre, Mégantic Manufacturing vs Bec-Fin à la salle des Chevaliers.

Petites Annonces Classées

Terre à vendre ou à échanger

Un citoyen de St-Evariste offre en vente une bonne terre, située à un demi-mille environ du village. Bonnes constructions, eau courante, toutes les commodités. Ven avec tout le roulant, si désiré. Serait disposé à vendre ou à échanger pour une maison à Lac Mégantic. Pour plus de renseignements s'adresser à:

FANCOIS LA FONTAINE
St-Evariste Village
Cté Frontenac.

Déc. 7

25 POUSSINS GRATIS

Notre stock de volailles destinées à reproduction est enregistré et d'origine pure. Rien de mieux au Canada. Commandez maintenant. Voici nos prix pour poussins, mâles et femelles: Rock barrées: \$12.00 le cent; Leghorns blanches: \$11.00; Rocks blanches: \$15.00; Leghorns brunes: \$13.00. Prix des poulettes: Rock barrées: \$19.00; Leghorns blanches: \$22.00; Rocks blanches: \$24.00; Leghorns brunes: \$24.00.

25 poussins GRATIS (notre choix) seront donnés avec chaque achat de 200 poussins assortis. 25 poussins GRATIS accompagneront chaque commande de 100 poulettes d'un jour.

GODDARD CHICK HATCHERY
BRITANNIA HEIGHTS, Ont.

l'hôpital Saint-Joseph également. La fillette se porte bien, l'opération ayant bien réussi.

Le Sergent-Major Roger Talbot de Vancouver est venu passer quelques jours à Lac Mégantic, visitant son épouse, Mme Talbot et ses autres parents.

M. Wilfrid Dubé a passé quelques jours à Drummondville visitant des parents, entr'autres M.M. Pierre Sylvain et Robert Boulet. Il s'est rendu à Arthabaska, faire visite à son neveu M. Laurent Boulet, au Juvénat des RR. FF. du Lac-Coeur.

M.M. Rodolphe Hamel et Delphis Rodrigue, sont de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

M. J.A. Blanchet, M.P., député de Compton à la Chambre des Communes, de Charlevoix, était de passage en notre ville en fin de semaine dernière.

M. Jos. Leclerc, manufacturier d'eaux gazeuses, de St-Evariste, a passé la journée de mercredi en notre ville, en voyage d'affaires.

Mme Rémi Leclerc est de retour dans sa famille après avoir passé quelques semaines à Bridgeport, Conn., dans la famille de ses enfants.

Le Docteur Ls-Georges Huard passe quelque temps à Québec, où il poursuit des études spéciales.

LISEZ ET FAITES LIRE
NOTRE JOURNAL

"Sauvons la famille par l'éducation"

Mortalité réduite des trois quarts

DANS sa guerre contre la tuberculose, l'humanité compte un de ses plus grands bienfaiteurs dans la personne d'Einar Holboell, un employé des postes au Danemark.

Au cours des longues heures qu'il passait à trier le courrier de Noël, il imagina un moyen d'en tirer parti pour le bien de l'humanité souffrante. Et c'est ainsi que, en 1904, il commença à vendre des timbres de Noël en vue d'enrayer la tuberculose. Au Canada, la vente de ces timbres a contribué à diminuer des trois quarts le taux de mortalité par tuberculose.

Mais la tuberculose est encore la principale cause de décès chez les personnes de 15 à 45 ans. Les associations antituberculeuses du pays réclament votre appui. Envoyez donc votre contribution aujourd'hui même.

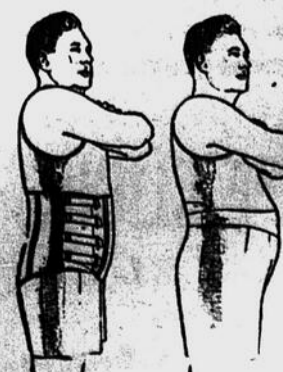


ACHETEZ DES TIMBRES DE NOËL

ACHETEZ DES POUSSINS APPROUVÉS PAR LE GOUVERNEMENT

Nos sujets sont de premier choix, recommandés et ayant subi l'épreuve du sang. Évitez les désappointements en faisant l'achat de vos poussins à bonne heure. Ecrivez et demandez notre catalogue et notre liste de prix en français, pour 1945. Vous recevrez de précieux renseignements sur l'élevage des volailles.

MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ontario.
Déc. 7-14-21-28



Messieurs, faites-vous "remonter" par une ceinture Spencer

Vous qui travaillez dans les industries, vous les sports, vous les constables, vous les hommes d'affaires, supportez votre abdomen et votre dos! Un Spencer éloigne la fatigue, soulage le mal de dos dû à une entorse, à un effort excessif, au mauvais maintien.

Mme JOS. LAMONTAGNE
Corsetière SPENCER Élarg.

57 Rue Dollard Téli. 89-W
Lac Mégantic, Cté Frontenac